

## SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2022

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 7 février 2022 à 19H00 à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Timothy Morrison conseiller au siège no 5  
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Assistent également à la séance, Mme Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Lise Houle, adjointe à la directrice générale.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

#### Séance à huis clos

2022-013 résolution no 2022-013

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos afin de se conformer aux recommandations gouvernementales concernant la distanciation physique, et ce, jusqu'à nouvel ordre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Amanda Hamel,  
Appuyé par Germain Boutin et résolu unanimement :

Que la présente séance du conseil extraordinaire est tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer tout en respectant les consignes de distanciation.

ADOPTÉE

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal
  - 3.1 Séance extraordinaire du budget du 10 janvier 2022
  - 3.2 Séance régulière du 10 janvier 2022;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – *Conseillers*
  - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
- 9- Dépôt des rapports de dépenses d'élection;
- 10- Dépôt du rapport d'audit de conformité (Transmission du rapport financier)
- 11- Dépenses incompressibles 2022;
- 12- Avis de motion pour l'adoption du règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- 13- Adoption d'une résolution pour accepter le projet de règlement établissant code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- 14- Agglomération Cookshire-Eaton;
- 15- Résolution pour l'entretien du réseau routier local en 2021;
- 16- Date pour rencontre avec les propriétaires en référence à la piste cyclables dans Newport;
- 17- Varia ouvert;
  - 17.1 Plastiques agricoles
  - 17.2 Démarche Mada-Famille
  - 17.3 Cours sur l'éthique et déontologie
- 18- Période de questions;
- 19- Fin de la séance.

2022-014 résolution no 2022-014

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 février 2022.

ADOPTÉE

**3) Adoption et suivi du procès-verbal de :**

**3.1 séance extraordinaire du budget du 10 janvier 2022**

2022-015 résolution no 2022-015

Proposé par le conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 10 janvier 2022 est adopté.

ADOPTÉE

**3.2 séance régulière du 10 janvier 2022**

2022-016 résolution no 2022-016

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2022 est adopté avec correction d'écriture.

ADOPTÉE

**4) Période de question**

Aucune

**5) Correspondance**

La liste de correspondance portant le numéro 2022-02-07 a été remise aux membres du conseil.

2022-017 résolution no 2022-017

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2022-02-07 soit déposé aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

**6) Autres sujets**

Aucun autre sujet.

**7) Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2022-02-07 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2022-018 Résolution no 2022-018

Proposé par la conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de janvier 2022 présenté au conseil de 143 072.21 \$ pour les déboursés #2022000010 à #2022000021.

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois de janvier 2022 de 9 638.90 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

## **8) Compte-rendu des comités**

### **8.1) conseiller**

La conseillère Jacqueline Désindes informe de l'ouverture officielle de la patinoire de St-Mathias, samedi dernier.

### **8.2) inspecteur en bâtiment**

Le conseil prend connaissance du rapport.

## **9) Dépôt des rapports de dépenses d'élection**

La directrice générale informe que les rapports de dépenses d'élection ont été retournés à Élection Québec mais après réception on nous informe que le formulaire est désuet et doit être traité à nouveau.

## **10) Dépôt du rapport d'audit de conformité (Transmission du rapport financier)**

La directrice générale dépose une version d'audit de conformité portant sur la transmission du rapport financier par la Commission municipale du Québec. Elle explique la non-conformité, du rapport financier 2016.

## **11) Dépenses incompressibles 2022**

### *Newport - Budget 2022*

#### Charges

##### **Administration générale**

02-110-00-131	rémunération de base des élus	23 735,00 \$
02-110-00-133	allocations de dépenses des élus	12 408,00 \$
02-110-00-200	cotisations de l'employeur	2 835,00 \$
02-110-00-429	assurances des élus	446,00 \$
02-120-00-412	application de la loi cour municipale	3 775,00 \$
02-130-00-141	salaire gestion financière et admin.	66 700,00 \$
02-130-00-200	cotisations de l'employeur	9 520,00 \$
02-130-00-310	déplacement pour gestion fin. et adm.	500,00 \$
02-130-00-320	poste et de transport	2 300,00 \$
02-130-00-330	communication	5 500,00 \$
02-130-00-331	Site Web	2 200,00 \$
02-130-00-349	publicité autres dons	3 750,00 \$
02-130-00-412	honoraires services juridiques	5 000,00 \$
02-130-00-413	honoraires comptabilité et vérification	12 750,00 \$
02-130-00-414	honoraires administration et informatique	8 000,00 \$
02-130-00-420	assurances direction générale	698,00 \$
02-130-00-424	assurances cautionnement	925,00 \$
02-130-00-494	cotisations versées à associations et	2 275,00 \$
02-130-00-522	entretien réparation bâtiment terrain	6 000,00 \$
02-130-00-527	entretien réparation ameublement	2 850,00 \$
02-130-00-610	aliments boisson tabac	500,00 \$
02-130-00-641	articles de quincaillerie	100,00 \$
02-130-00-643	petits outils	100,00 \$
02-130-00-660	articles de nettoyage	300,00 \$
02-130-00-670	fournitures de bureau imprimés et livres	2 500,00 \$
02-130-00-681	électricité: Hôtel de Ville	5 100,00 \$
02-130-00-726	achats de biens - ameublement et équip.	4 000,00 \$
02-130-00-951	contribution organisme sur dettes de MRC	0,00 \$
02-130-02-951	Fibre Optique Q.P. - MRC	5 036,00 \$

**10 246**

02-130-02-999	frais de banque	1 600,00 \$
02-140-00-141	salaire régulier -Élection	2 500,00 \$
02-140-00-200	cotisation Yeur - Élection	285,00 \$
02-140-00-670	fournitures de bureau - Élection	1 000,00 \$
02-150-00-951	contribution organisme évaluation.	32 838,00 \$
02-190-00-999	remboursement de taxes	1 000,00 \$
02-190-01-999	intérêts sur remboursements de taxes	500,00 \$

***Total Administration générale*** 231 526,00 \$

### **Sécurité publique**

02-210-00-960	organisme gouvernemental police	122 876,00 \$
02-220-00-959	contribution autre incendies (agglo)	226 416,00 \$
02-230-00-499	Mesures d'urgence	1 000,00 \$
02-290-00-649	licences de chiens	200,00 \$
02-290-10-000	Borne numéro civique	300,00 \$

***Total Sécurité publique*** 350 792,00 \$

### **Transport**

02-320-00-141	salaire régulier: préposés en voirie	35 000,00 \$
02-320-00-200	cotisation de l'employeur	4 750,00 \$
02-320-00-330	dépense de communication	385,00 \$
02-320-00-411	services scientifiques et de génie	2 000,00 \$
02-320-00-423	assurances responsabilité civile	4 849,00 \$
02-320-00-425	assurances véhicules moteurs	849,00 \$
02-320-00-455	assurances immatriculation	1 150,00 \$
02-320-00-516	location machineries, outillage et	125 000,00 \$
02-320-00-521	entretien réparation chemins d'été	750,00 \$
02-320-00-525	entretien réparation camion	2 000,00 \$
02-320-00-526	entretien réparation Tracteur	2 000,00 \$
02-320-00-620	gravier sable asphalte pierre	208 736,00 \$
02-320-00-631	essence et huile diesel	5 000,00 \$
02-320-00-635	produit chimique abat-poussière	60 100,00 \$
02-320-00-641	articles de quincaillerie	500,00 \$
02-320-00-643	petits outils	500,00 \$
02-330-00-141	salaire régulier préposé en voirie	1 450,00 \$
02-330-00-200	cotisations de l'employeur	145,00 \$
02-330-00-310	Frais déplacement -Inspecteur Voirie	200,00 \$
02-330-00-443	enlèvement de la neige	235 000,00 \$
02-330-00-521	entretien réparation chemins d'hiver	2 000,00 \$
02-340-00-520	luminaires	750,00 \$
02-340-00-681	électricité	2 050,00 \$
02-355-00-649	pièces accessoires signalisation	1 000,00 \$
02-370-00-448	autre organisme Transport de personnes	2 811,00 \$
02-370-00-951	Transport collectif - Q.P.	363,00 \$

***Total Transport*** 699 338,00 \$

### **Hygiène du milieu**

02-414-00-959	contribution organisme traitement des	29 959,00 \$
02-415-00-419	Installation septique	1 000,00 \$
02-415-01-445	Mise a niveau de fosse septique	3 000,00 \$
02-451-10-446	déchets domestiques: cueillette et	73 700,00 \$
02-451-10-700	bacs pour matières résiduelles	250,00 \$
02-451-20-959	contribution organisme (élimination)	60 000,00 \$
02-452-20-959	contribution organisme centre de tri	3 000,00 \$
02-452-21-951	contribution organisme centre tri MRC	2 389,00 \$
02-452-30-951	contribution organisme collecte RDD	978,00 \$
02-460-00-516	entretien cours d'eau location	1 000,00 \$
02-470-00-951	contribution organisme environnement	10 862,00 \$

***Total Hygiène du milieu*** 186 138,00 \$

### **Aménagement, urbanisme et développement**

02-610-00-141	salaire régulier inspecteur bâtiment et	22 343,00 \$
02-610-00-200	cotisation de l'employeur	3 275,00 \$
02-610-00-310	déplacement de l'inspecteur bâtiment	500,00 \$
02-610-00-412	honoraires bureau droits et publicité	500,00 \$
02-610-00-423	assurances	360,00 \$
02-610-00-670	fournitures de bureau imprimés et livres	500,00 \$
02-610-00-951	contribution organisme administration	24 115,00 \$
02-610-10-951	contribution organisme entente urbanisme	24 501,00 \$
02-620-00-951	contribution organisme développement	10 203,00 \$

***Total Aménagement, urbanisme et Développement*** 86 297,00 \$

**Loisirs et culture**

02-700-00-349	Agente Ressources	5 500,00 \$
02-700-01-000	Parc St-Mathias (sinistre)	38 737,00 \$
02-701-00-522	Parc Municipal entretien & réparation	1 350,00 \$
02-701-00-681	Électricité -Parc Island Brook	200,00 \$
02-701-00-900	subvention loisirs de Newport	7 500,00 \$
02-701-00-999	Projet MADDA	1 000,00 \$

***Total Loisirs et culture*** 54 287,00 \$

***Total Charges*** 1 608 378,00 \$

2022-019 **Résolution no 2022-019**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte et autorise la dépense et le paiement de chacune des dépenses incompressibles 2022, jusqu'à concurrence du montant prévue au budget à la date d'échéance de celle-ci.

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses décrites projetées par le conseil de la susdite municipalité.  
Signé le 7 février 2022.

\_\_\_\_\_  
Isabelle Doyon  
Directrice-générale et greffière trésorière

**12) Avis de motion pour l'adoption du règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

La directrice générale informe que le règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux doit être adopté à nouveau suite à l'élection de novembre 2021. Elle a remis à tous une copie du projet de règlement.

2022-020 **Résolution no 2022-020**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Jacqueline Désindes à l'effet que le règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Newport sera présenté à la prochaine séance pour son adoption.

**13) Adoption d'une résolution pour accepter le projet de règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

La directrice générale a remis à tous le projet de règlement no 2022-065 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Newport. Elle présente le projet.

2022-021 Résolution no 2022-021

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte le projet de règlement no 2022-065 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Newport.

ADOPTÉE

**14) Agglomération Cookshire-Eaton**

Un conseiller en gestion municipale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a contacté le bureau concernant la demande faite sur les pouvoirs d'agglomération pour le service incendie. Les membres du conseil sont tous d'accord à poursuivre la démarche.

2022-022 Résolution no 2022-022

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité est d'accord à continuer la démarche entreprise avec l'agglomération Cookshire-Eaton pour la quote-part du service incendie.

ADOPTÉE

**15) Résolution pour l'entretien du réseau routier local en 2021**

La directrice générale informe qu'une résolution doit être adoptée pour attester et confirmer l'utilisation des frais admissibles au cours de l'année 2021 sur les routes locales.

2022-023 Résolution no 2022-023

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 548 000 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

Considérant que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

Considérant que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Newport vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Considérant que Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, et résolu que la municipalité de Newport atteste le bilan présenté par la secrétaire totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2021 sur des routes locales de niveau 1 et 2, conformément aux objectifs de Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

**16) Date pour rencontre avec les propriétaires en référence à la piste cyclables dans Newport**

Suite à la demande de M. Henry Paintin pour une rencontre avec tous les propriétaires de Newport et le conseil pour une discussion portant sur la piste cyclable, le conseil avait proposé que la MRC soit invité sauf que la MRC a informé qu'elle préfère les rencontrer individuellement.

Les dates du 21 ou 23 février prochain sont retenues.

## **17) Varia ouvert**

### **17.1** Plastiques Agricoles

Le conseiller Timothy Morrison avise qu'il a pris des informations pour le ramassage des plastiques agricoles. Le sujet est reporté à une prochaine séance.

### **17.2** Démarche Mada – Famille

#### 2022-024 Résolution no 2022-024

ATTENDU QUE la municipalité a autorisé la MRC du Haut-Saint-François à déposer une demande collective, MRC et municipalités, de soutien financier dans le cadre du Volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés (appel de projets 2020-2021) pour l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action régional et local pour chaque municipalité en 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport après information supplémentaire du programme avait avisé son intention de ne pas participer ayant déjà monté un programme similaire;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau

APPUYÉE par la conseillère Amanda Hamel

IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal présents

d'informer la MRC du Haut-Saint-François que la municipalité ne participe pas à la mise à jour de la politique Mada en lien avec la démarche.

ADOPTÉE.

### **17.3** Formation en Éthique et déontologie

La directrice générale informe que la formation en Éthique et déontologie destinée aux personnes élues et réélues se tiendra le 12 février comme prévu. Le contexte sanitaire exige que la formation se tienne en vidéoconférence, pour le conseil de Bury ceux-ci participeront dans leur municipalité seulement le conseil de Newport sera en la salle du conseil.

## **18) Période de Questions**

Aucune

## **19) Fin de la séance.**

#### 2022-025 Résolution no 2022-025

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20H47

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Robert Asselin, maire

---

Isabelle Doyon,  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT** (Code Municipal, art. 961)  
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 7 février 2022.

---

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière